

CONCESSION SACIM Sprl DE LA RDC

PLAN D'AFFAIRES

DU 2013 AU 2018

AVANT-PROPOS.....	4
CHAPITRE UN.....	4
1.1 Les objectifs du plan d'affaires.....	4
1.2 Information sur la société.....	4
1.3 Assemblée Générale.....	5
1.4 Le Comité de gestion (ou la direction).....	5
1.5 Compte bancaire de la société.....	6
1.6 Auditeur indépendant.....	6
1.7 Conseiller juridique.....	6
CHAPITRE DEUX.....	6
2 Résumé d'exécution.....	6
2.1 L'objectif principal du Plan d'affaires.....	6
2.2 L'objectif à brève échéance.....	6
2.3 Objectifs à court terme.....	7
2.4 Objectifs à long terme.....	7
2.5 Le financement nécessaire à la réalisation des plans à brève échéance et à court terme.....	8
2.6 La base du plan d' affaires.....	9
2.7 L'indice principal.....	9
2.8 Responsabilité sociale.....	9
CHAPITRE TROIS.....	10
3 Profil de la Société.....	10
3.1 Renseignements du contexte.....	10
3.2 La localisation de mine et les ressources minérales.....	10
CHAPITRE QUATRE.....	11
4 L'environnement et l'analyse du risque commercial majeur.....	11
4,1 Forces extérieures.....	11
4.1.1 Conditions macro-économiques et l'impact général.....	11
4.1.2 Les facteurs politiques et juridiques.....	11
4.1.3 Facteur économique.....	11

100

4.1.4 Facteur social.....	11
Société et la population locale.....	11
4.1.5 Concurrent.....	11
4.2 Facteurs clés de réussite.....	12
4.3 Analyse SWOT de la société joint-venture.....	12
4.3.1 Les Avantages.....	12
4.3.2 Les inconvénients.....	12
CHAPITRE CINQ.....	13
5.1 La gestion de la société.....	13
5.2 Sécurité.....	13
5.3 L'exploitation minière et le traitement.....	13
5.3.1 Alimentation d'eau et d'électricité.....	13
5.3.2 Les équipements.....	13
5.3.3 Exploitation minière.....	13
5.3.4 Traitement du minerai.....	13
5.3.5 Gestion de l'environnement.....	14
5.3.6 L'exploration géologique.....	14
5.3.7 Le marketing.....	14
CHAPITRE SIX.....	14
6.1 La sécurité, la santé et l'environnement.....	14
CHAPITRE SEPT.....	14
7.1 SITUATION FINANCIERE.....	15

AVANT-PROPOS

ANHUI FOREIGN ECONOMIC CONSTRUCTION GROUP CO.,LTD. (AFECC) et LA SOCIETE CONGOLAISE D'INVESTISSEMENT MINIER (SCIM Sprl) exploitent ensemble la Mine de diamant à Tshibwe, Kasai-Oriental en République Démocratique du Congo. Par cette coopération, les deux parties espèrent de profiter pleinement leurs avantages respectifs pour mener des intérêts à long terme des partenaires, et aussi apporter une contribution positive à la promotion du développement économique de la province du Kasai oriental et de la République Démocratique du Congo.

A cette fin, par la négociation amicale, les deux parties rédigent le présent Plan d'affaires (avant-projet) se basant sur les études dudit projet, et sur la collection et l'analyse des documents nécessaires.

Basé sur ce Plan et la situation actuelle, nous avons une planification préliminaire et une description des points d'intérêts commun, comme le mode de gestion et l'orientation du développement de la société SCIM à l'avenir, ainsi que la rentabilité potentielle etc. en espérant que cela peut servir de conseil pour la bonne coopération des deux parties et le bon fonctionnement de la société à l'avenir.

Comme nous le savons, la différence culturelle et linguistique des partenaires emmène des challenges à la gestion de la société. Dans ce contexte, nous devons encourager encore plus les deux parties, et garder toujours la ferme conviction, s'avancer ensemble avec à la fois l'intégrité, le respect mutuel, la persévérance et l'esprit d'équipe.

Les efforts de toutes les parties intéressées sont nécessaires pour la réalisation complète du présent Plan. Et nous croyons bien que, avec une sincère coopération, les efforts communs de toutes les parties concernées, ce programme sera en mesure de bon déroulement.

CHAPITRE UN

1.1. Les objectifs du plan d'affaires

Le présent Plan décrit la stratégie, les politiques et les procédures qui vont être mises en œuvre après la prise de participation d'AFECC dans la société SCIM, promouvoir le développement rapide et l'amélioration continue de la société, afin que la société devienne la meilleure entreprise de l'extraction de diamants en République démocratique du Congo.

Le Plan sert de guide et d'orientation au développement, et ses objectifs principaux sont comme suit:

- Fournir une orientation claire et stratégique pour la société;
- Déterminer et allouer les ressources nécessaires pour l'exécution de la stratégie d'entreprise afin d'atteindre les objectifs de la société;
- Déterminer, souligner et / ou réduire les risques susceptibles d'affecter les affaires de la société;
- Mise en place d'un système qui sera possible de mesurer l'exécution des objectifs stratégiques de la société.

1.2. Information sur la société

Adresse du bureau: à définir

1.3. Assemblée Générale

Les associés désignent 6 délégués dont 3 de chaque partie pour l'Assemblée Générale. Comme ils représentent le déciteur suprême de la société, ils ont le droit de délibérer et prendre la décision sur l'investissement important de la société, le changement de la structure administrative, la nomination de la direction et le plan du développement à long terme selon la proposition du Gouvernement congolais ou de l'AFECC. Sauf le cas exceptionnel, l'Assemblée Générale sera convoquée annuellement pour examiner le compte final financier de l'année, le programme du travail de l'année prochaine, et décider la politique d'attribution de dividende de l'année même.

Le Gouvernement congolais et L'AFECC désignent respectivement le délégué pour le Président et le Vice-Président annuel en alternatif. Soit le Président ou le Vice-Président ont également le droit de la proposition de convoquer l'Assemblée Générale, la soumission des sujets à discuter en avance et l'obtention du consensus dans l'ensemble sont nécessaires pour la convocation de l'Assemblée générale.

Les membres de l'Assemblée Générale ne sont que le représentant confié par le Gouvernement congolais et l'AFECC, ils représentent l'intérêt et la responsabilité communs des deux parties. Normalement, ils ne bénéficient pas de salaire, sauf ce qui assume le poste administratif à la société. Le Président bénéficie du véhicule, du logement et des divers subsides nécessaires.

1.4. Le Comité de gestion (ou la direction)

Le Comité de gestion ou la Direction possèdent le pouvoir administratif de la gestion de la société. Afin d'assurer une gestion efficace, nous proposons qu'AFECC envoie une équipe compétente pour prendre les postes principaux d'administration et de technique et nomme un Directeur Général dans la Comité de gestion ou la Direction.

La partie congolaise assiste la partie chinoise pour la gestion de la société et propose un Directeur Général Adjoint à la Direction.

Les postes de la direction Sont comme suit:

- Directeur Général et Directeur Général Adjoint
- Comptabilité
- Ressources Humaines
- Département de vente (y compris le Centre d'évaluation et de vente du diamant à Kinshasa)
- Département de la Sécurité
- Département d'exploitation minière
- Usine de sélection de minerai
- Département logistique et de la gestion des matériaux
- Département de Communication-Administrative (Bureau de Kinshasa)
- Département d'Exploration Géologique
- Département dynamique et mécanique

Établir des branches et engager des personnels qualifiés en vertu de l'état de gestion et de production des services. Les postes et les

qualifications seront rédigés par le directeur de service et soumis au service de ressources humaines pour l'examen et l'approbation. La création des branches et des postes de différents niveaux doit conformer au principe suivant: Besoins répondus, pression appropriée, priorité aux efficacités et poste de multiple fonction.

1.5. Compte bancaire de la société

A définir

1.6. Auditeur indépendant

A définir

1.7 Conseiller juridique

A définir

CHAPITRE DEUX

2. Résumé d'exécution

2.1. L'objectif principal du Plan d'affaires

L'objectif de ce plan d'affaires est l'exploration, l'exploitation, la sélection et la stratégie commerciale des diamants bruts.

La société prévoit trois phases pour atteindre ses objectifs: l'objectif à brève échéance, à court terme et à long terme.

2.2. L'objectif à brève échéance

Ces objectifs doivent être réalisés en six mois à partir de l'approbation du Plan d'affaires par les deux parties. Pour promouvoir la réalisation de l'objectif, une équipe de travail sera mise en place. Dans cette équipe, AFECC et SACIM possèdent le droit de représentation égale.

Les points principaux de ces objectifs sont comme suit:

- * La mise en place du système de gestion et la direction de la société (établir l'Assemblée Générale, nommer les responsables de département) ;
- * Évaluation et recrutement des personnes pour les postes clés selon la demande de travail, et conformément aux lois du pays;
- * L'enquête sur les ressources et des mines autorisées
- * Évaluation de l'état des équipements existants
- * Le Plan de rénovation et de mise en service des équipements pour atteindre une production mensuelle supérieur de 200 000 carats de diamants
- * La confirmation et l'exécution du Plan de la construction des infrastructures
- * la conception, le démarrage et l'achèvement de la construction du Centrale hydro-électrique de la MOVO
- * La conception de la station de pompage de la Movo et la pose de 10 km de conduite d'eau
- * La conception de la Centrale hydro-électrique Tubi-tubidi, la mise en application de toutes les formalités pour demander des crédits préférentiels au gouvernement chinois à travers le Ministère de l'Energie de la RDC, ainsi que la construction de ladite centrale.
- * Les travaux de la transformation de l'Usine de traitement à achever au mois décembre 2013, ainsi que la mise en essai de quatre lignes de production
- * La conception du plan technique d'exploitation minière Tshibwe à long terme
- * Délimitation préliminaire de la distribution et des réserves du minerai gravière sur le terrain de 792 Km², ainsi que la sphère de la première exploitation.
- * Déterminer les tâches fondamentales de la responsabilité sociale, demander l'autorisation d'établir la ferme à la zone minière et commencer les préparations.
- * Etablir les réglementations et des règles de gestion de la société, et les appliquer en essai

2.3. Objectifs à court terme

Ces objectifs seront atteints à condition que les plans ci-dessus soient réalisés.

Les points principaux sont comme suit:

-
- ✦ Faire correspondre le niveau d'extraction avec celui de traitement minier, pour atteindre une capacité d'extraction et de traitement de 200.000 à 250.000 mètres cubes de minerai/mois.
 - ✦ Continuer à approfondir l'exploration sur base de la recherche initiale afin de déterminer les paramètres de base, comme l'échelle, les réserves, la qualité et la teneur du minerai des autres quatre gisements primaires et gravières dans la zone d'exploitation minière;
 - ✦ Basé sur les résultats de prospection, déterminer et réaliser le plan d'extraction du minerai de gravier, l'installation de l'usine de traitement minerais, pour but d'augmenter la capacité de production de 250.000 mètres cubes à plus de 500.000 mètres cubes /mois.
 - ✦ Achever la construction de la centrale hydro-électrique Tubi-tubidi, résoudre complètement le problème d'alimentation électrique pour la production de la mine et la consommation quotidienne.
 - ✦ Etablir et appliquer la stratégie commerciale de la vente du diamant à la pratique des ventes. Informer et sensibiliser notre clientèle de la qualité de notre produit, et établir des relations commerciales faibles à long terme.
 - ✦ La coordination avec la communauté pour commencer à remplir la responsabilité sociale de la société.
 - ✦ Améliorer le système d'emploi, établir un système élaboré de sécurité sociale, augmenter raisonnablement le revenu des employés
 - Optimiser la configuration de l'utilisation des actifs
 - Mettre en place un Fonds fiduciaire de la communauté.
 - Améliorer les règles de gestion et les règlements de la société.

2.4. Objectifs à long terme (2014 - 2015)

- Elargir l'éventail minier, étendre des nouvelles zones minières, et maintenir le développement durable de la société.
- Prendre la mine de diamants de Tshibwe comme le point de départ du développement.
- Elargir le champ d'activité de la société, rendre la nouvelle SCIM un exemple de société moderne en République démocratique du Congo.

2.5. Le financement nécessaire pour la réalisation des plans à brève échéance et à court terme

Afin de réaliser les plans à brève échéance et à court terme, AF ECC investit environ 100 millions dollars américains pour la construction des infrastructures, les machines, les équipements et le fond de roulement pré-production. AF ECC se chargera complètement de l'obligation de financement, afin d'assurer le montant d'investissement suffisant pour atteindre la capacité de production planifiée par les deux côtés et l'achèvement de la construction des infrastructures, le montant d'investissement s'est considéré toujours à 100.000.000\$us, malgré qu' il soit inférieur ou supérieur à 100.000.000\$us, afin d'éviter la discussion sur le montant d'investissement. Veuillez trouver ci-dessous le tableau des détails du financement nécessaire avant la production officielle.

Tableau d'estimation des investissements

Unité: Million USD

Cod e	Projet	Monta nt	Remarques
1	Exploration	5	
2	Centrale hydro-électrique de MOVO	6	4.6MW
3	Station de pompage et la pose des conduites d'alimentation d'eau à MOVO	5	10km à l'usine
4	Centre d'identification, de tri et de vente de diamant	2.5	À Kinshasa
5	Infrastructures	15	Route de zone minière, traitement de pollution, bureaux et logements du personnel
6	Atelier de réparation technique	2	
7	L'équipement minier	15	
8	La transformation de l'usine et la	32	

120

	construction de nouvelle usine		
9	Le fonds de roulement (pré-production)	10	
10	Installations de sécurité	2.5	Système de surveillance etc.
11	Les véhicules légers	2	
12	Relogement locale	0	
13	S'acquitter de la responsabilité sociale	1	
14	Frais imprévisibles	2	
Montant Total		100	

2.6. La base du plan d'affaires

- Attendu que le massif originel est énorme et on trouve aussi la réserve potentielle des petites pipes et des gisements sédimentaires aux alentours.
- Que la forte demande mondiale de diamants, la prévision optimiste des ressources de diamants et des marchés pour l'avenir;

Le bon développement de la société est assuré.

2.7. L'indice principal

Les indicateurs principaux de performance ci-dessous, sont le guide de la société pour le premier plan quinquennal, ils font partie des trois étapes du plan d'affaires

Projet	2013	2014	2015	2016	2017	Total	Note
Production en carat	600,00 0	3,000,0 00	4,500,00 0	6,000,00 0	6,000,00 0	20,100 000	
Carats vendus	600,00 0	300,000	4 500 000	6,000,00 0	6,000,00 0	20,100 _000	
Prix unitaire de vente (usd)	21.5	21.5	21.5	21.5	21.5	21.5	

Remarque: Maintenir la situation actuelle à la première année de l'investissement et de la construction. Deuxième année, les quatre lignes de production existantes reprendront complètement sa capacité de production initiale qui atteindra le niveau de conception, et commencer à construire des nouvelles lignes de production. Au mois du juillet de la troisième année, après l'achèvement de la grande centrale hydro-électrique, la capacité de traitement du minerai augmentera au plus de 500 000 mètres cubes / mois.

Quand la société aura bien fonctionné et commencer à réaliser des bénéfices, la phase de restitution de l'investissement à la partie chinoise sera comme la suivante: 60% de bénéfice nette annuelle doit être restitué en priorité à l'investissement de la partie chinoise, les bénéfices restantes seront attribué aux actionnaires en fonction de la proportion d'action.

2.8. Responsabilité sociale

La société contribuera aux affaires suivantes:

- Aménagement des routes
- L'alimentation d'eau potable et de courant aux habitants proche de la mine. (Si les conditions le permettent)
- Subventionner l'éducation locale
- Ouvrir une « ferme modèle », diffuser la technique agricole avancée.

-
- embaucher prioritairement les employés locaux.

CHAPITRE TROIS

3. Profil de la Société

3.1. Contexte

AFECC s'engage à payer au Trésor Public une somme de quatre million deux cents mille de dollars américains pour l'obtention de 50% des parts social de SCIM SPRL, et un pas de porte de soixante-et-un millions de dollars américains (61.000.000\$) non remboursable. La modalité de paiement du pas de porte est suivante:

- Premier paiement: 15% (9.150.000 USD) dont 50%, (soit 4.575.000 USD) seront payés au Trésor Public dans un délai d'un mois après la signature de l'Accord entre le gouvernement RDC et AFECC et les 50% restant (soit 4.575.000 USD) seront affectés au Budget d'aménagement de la route de 50 Km de la ville de MBUJI-MAYI à la mine de TSHIBWE par AFECC via SACIM.SPRL.
- Le deuxième paiement de 10% (soit 6.100.000 USD) sera effectué après la production de la mine de TSHIBWE.
- Le solde de 75% (45.750.000 USD) sera payé progressivement au fur et à mesure de la mise en cotation en Bourse de la SACIM et de la vente des diamants.

Si les réserves de ressources est plus ou moins que les estimations de SRK, le montant total du pas de porte mentionné ci-dessus sera soustrait ou additionné conformément à la production réelle.

3.2. La localisation de mine et les ressources minérales

La Mine se trouve à Mbuji-Mayi S7/23 dans la province du Kasai oriental, le gisement le plus important est autour de Tshibwe 23 ° 22'E +06 ° 17'S. Selon l'évaluation de cette zone, la réserve est de 158 millions carats environ.

• TSHIBWE Massif kimberlite	: 61.000.000 carats
• NDAYE Massif kimberlite	: 7.300.000 carats
• TSHINKASA Massif kimberlite	: 4. 300.000 carats
• KAKONGO Massif kimberlite	: 2. 000.000 carats
• NORD Massif kimberlite	: 13. 300.000 carats
• KATSHIA Mine alluviale	: 800.000 carats
• SENGA-SENGA Mine alluviale	: 800.000 carats
• MBUJIMAYI Mine alluviale	: 300.000 carats
• AUTRES	: 54.000.000 carats

Les ressources minérale Total **158 800 000carats**

La réserve des ressources cités ci-dessus, qui sera le fondement de la planification à moyen et long terme pendant la première période de coopération, demande une vérification et une confirmation géologique. Et puis, des remaniements de la planification de développement seront pris au fur et à mesure des explorations géologiques plus approfondies.

CHAPITRE QUATRE

4. L'environnement et l'analyse du risque commercial majeur

4.1. Forces extérieures

4.1.1. Conditions macro-économiques et l'impact général

Nous avons énuméré certains facteurs politiques, économiques, sociaux et techniques, et les risques qui peuvent influencer les plans de croissance de la société.

4.1.2. Les facteurs politiques et juridiques

Des facteurs politiques et juridiques pourraient influencer les activités de la société. Ces facteurs sont divisés en facteurs négatifs et positifs comme suit:

a) *Facteurs négatifs:*

- Le risque de changement de situation politique du pays
- La formulation ou modification de certaines lois, des règles de gestion économique qui pourraient être défavorable aux activités de la société.

b) *Facteurs positifs:*

- Le gouvernement reconnaît pleinement la position stratégique et importante de l'exploitation minière dans le modèle de développement économique, et il a octroyé des conditions favorables pour les investisseurs.
- Des relations amicales bilatérales à long terme entre le gouvernement chinois et congolais, et la puissance du développement économique et commerciale continue.

4.1.3. Facteur économique

La tendance et les conditions économiques mondiales actuelles peuvent influencer la fourniture des produits de la société sur le marché. Surtout la crise de la dette européenne, l'économie américaine inerte depuis long temps, et le ralentissement de la tendance du développement rapide des pays asiatiques, ont apporté une influence négative sur le marché de diamant. Le diamant comme un produit de luxe est fortement influencé par ces facteurs.

4.1.4. Facteur social

Les facteurs sociaux en cours de changement pourraient influencer les activités de la société, les facteurs suivants ont été identifiés:

-
- L'ascension et la chute du coût de la vie entraînent l'affaiblissement de fonctionnement social.
 - L'exploitation minière industrielle cause plus d'impact que l'exploitation artisanale, d'où viennent les conflits entre la Société et la population locale.

4.1.5. Concurrent

Le diamant n'est pas un produit vendu sur le marché libre, l'information précise du marché est difficile à obtenir en raison de la spéculation entretenue par les producteurs et les acheteurs.

4.2. Facteurs clés de réussite

Au moment où nous établissons le présent plan d'affaires, les facteurs et les conditions qui assurent la réussite du plan stratégique de la croissance de la société sont déjà claires et certains. Les facteurs clés de réussite au niveau de la stratégie sont comme suit:

- mieux connaître le gisement par l'exploration;
- La planification stratégique avec les points importants;
- La supervision du programme stratégique et la réussite de l'application de la planification stratégique
- La capacité s'adapter à l'évolution des facteurs environnementaux;
- Etendre nouvelles zones minières en temps approprié
- L'investissement correspond à la ressource.

4.3. Analyse SWOT de la société joint-venture

Ci-dessous, l'analyse SWOT concernant les avantages, les désavantages, les occasions et les risques de la société joint-venture.

4.3.1. Les Avantages

- Plein appui des gouvernements (chinois et congolais), et les partenaires d'investissement sont tous des sociétés appartenant à l'Etat.
- Toutes les deux sociétés de réputation internationale font la mégafusion.
- Le soutien des actionnaires de toutes les deux parties;

-
- Le marché disponible ;
 - L'équipe fervente;
 - La technologie avancée de production;
 - La capacité d'attirer et de retenir des employés;
 - Vaste zone de concession, et les riches ressources certaines et potentielles;
 - La confiance mutuelle ferme, la coopération de gagnant réciproque.

4.3.2. Les inconvénients

- Les ressources en attente de l'exploration plus approfondie pour être clair et certain.
- Les barrières linguistiques, les difficultés de communication;
- L'organisation n'a pas été établie, la force de l'équipe à se former
- N'existe pas d'alimentation électrique locale, le transport du carburant et des matériaux est extrêmement difficile.
- La différence de contexte culturel

CHAPITRE CINQ

5.1. La gestion de la société

Le Comité de gestion ou la Direction prendra la responsabilité complète de la gestion administrative et technique de la société, établit la relation d'affaires et de coopération nécessaires avec les départements gouvernementaux concernés et avec le métier minier, exécute et développe les activités de la société, arrange les affaires importantes entre les départements de la société.

5.2. Sécurité

Mettre la surveillance et les clôtures en disposition autour du site minier et de l'Usine. Mettre en place le système de sécurité conforme aux exigences minimales du Processus Kimberley.

5.3. L'exploitation minière et le traitement

5.3.1 Alimentation d'eau et de courant

Dès la signature de l'Accord de coopération, AFFEC commencera immédiatement les préparations pour les travaux de construction de la Centrale hydro-électrique MOVO et celle de la station de pompage, AFEC achèvera la conception et démarrera les travaux dans le meilleur délai.

Le Gouvernement congolais soutient activement AFEC pour demander un crédit préférentiels de 100 millions U.S. dollars au gouvernement chinois à travers le Ministère des Ressources Hydraulique et le Ministère de l'Énergie congolais pour la construction de la centrale hydroélectrique Tubitubidi et de la route reliée celle ci à la ville de Mbuji-Mayi. Les travaux vont démarrer après l'accomplissement des conditions nécessaires.

5.3.2 Les équipements

Prévoit un entretien complet des équipements et des machines existantes, afin de leur permettre de reprendre la capacité normale. Après l'installation de la Centrale hydro-électriques à Tubi-tubidi, établira le nouveau chantier d'exploitation et la nouvelle usine en fonction de la conclusion d'exploration, ajoutera des équipements nécessaires, et augmentera fortement la capacité de production.

5.3.3 Exploitation minière

Le Département d'exploitation minière doit faire des préparations suivantes:

- Exploiter dans la zone minière en fonction du plan d'exploitation approuvé, et atteindre le volume et la qualité du minerai.
- Assurer l'utilisation efficace des équipements.
- Extraire la quantité prévue par les ouvriers d'exploitation miniers et les techniciens des travaux
- Limiter les coûts dans le budget du département

5.3.4 Traitement du minerai

La société traite et sélectionne les minerais en utilisant la technique DMS, les minerais essentiels sont triés artificiellement pour obtenir les diamants. Si les conditions le permettent, on peut essayer la sélection par les rayons X.

5.3.5 Gestion de l'environnement

La société s'applique à des méthodes durables d'extraction et de traitement des minerais, en respectant les lois et les règlements environnementaux en vigueur de la RDC.

5.3.6 L'exploration géologique

Le département d'exploration géologique s'occupe de la prospection géologique et de l'exploration, de délimiter et quantifier le gisement, de chercher des nouveaux gisements, et de rendre les services techniques nécessaires à la production.

5.3.7 Le marketing

Le marketing est considéré comme un élément clé de la société, la société prendra des politiques pour but de maximiser la valeur de nos produits et en conformant à la norme KPC. Après la signature de l'accord de coopération, se prépare activement à la construction du centre de l'identification, de l'évaluation, du tri et de la vente des diamants près de l'aéroport international de Kinshasa pour la société. Le Gouvernement fournira gratuitement un terrain pour la construction dudit centre (supérieur de 10.000 mètres carrés).

CHAPITRE SIX

6.1. La sécurité, la santé et l'environnement

La société apporte une grande attention à la sécurité de production et la santé des travailleurs, et protégera bien l'environnement.

- Organiser la production à la sécurité, appliquer strictement les politiques et règlements de la sécurité.
- Prendre soin de la sécurité et de la santé des employés, appliquer les règlements et les lois au sujet de la sécurité, de la santé et de l'environnement du pays.
- Renforcer la protection au cours du travail;
- Mise en place de la clinique à la zone minière;
- Assurer le financement de l'hygiène et de la sécurité;
- Aménager l'environnement, réduire la pollution de la poussière
- Protéger l'environnement et restaurer la végétation.

CHAPITRE SEPT

7.1. SITUATION FINANCIERE

Devise: USD

Projet	2013	2014	2015	2016	2017	Note
Chiffres d'affaires	12 900 000	64 500 000	96 750 000	129 000 000	129 000 000	
Taxe commerciale	774 000	3 870 000	5 805 000	7 740 000	7 740 000	6%
Le Coût de fonctionnement	80%	65%	55%	45%	45%	
Frais de gestion	0	3 225 000	4 837 500	6 450 000	6 450 000	5%
Impôt sur les revenus de la société		30%	30%	30%	30%	
Bénéfice nette	0	6 450 000	14 512 500	25 800 000	25 800 000	

10/03/2013
18/03/2013